Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT / Produits d'hygiène personnelle durables

Limite d'un remboursement de produits d'hygiène personnelle durables par personne, par trois ans.

Requérante

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Téléphone _____

Enfant mineur (si applicable)

Nom _____ Prénom _____

La requérante doit résider sur une base permanente dans la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Joindre à la présente demande :

- □ Preuve d'achat;
- □ Preuve (1) de résidence :
  - □ Permis de conduire
  - □ Compte de taxes municipales ou scolaires de l'année en cours
  - □ Facture de services publics (moins de 3 mois)
  - □ Acte notarié s'il s'agit d'un achat récent d'une propriété (moins de 3 mois)
  - □ Carte du citoyen
- □ Document (1) pour identifier l'enfant, sa date de naissance et le lien avec le parent résident :
  - □ Certificat de naissance permettant d'établir le lien entre le citoyen et l'enfant
  - □ Une copie du jugement déclarant le citoyen comme tuteur de l'enfant (pour un tuteur légal)
  - □ Dernier bulletin scolaire de l'enfant
  - □ Document Allocation familiale (Québec)
  - □ Document Allocation canadienne pour enfants (Canada)
- □ Photo signée et datée des produits d'hygiène personnelle durables confectionnés (si applicable).

Produits admissibles

- Coupe menstruelle;
- Serviettes hygiéniques lavables;
- Sous-vêtements de menstruation lavables (culottes menstruelles);
- Applicateurs de tampons réutilisables;
- Sac de transport de produits d'hygiène personnelle;
- Matériel de confection de produits d'hygiène personnelle.

ATTESTATION DU REQUÉRANT

En signant, je confirme que **j'ai lu la Politique de remboursement pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables.**

Je certifie que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts et complets.

Signature du requérant : _____ Date : ____/____/____
Jour Mois Année

La Ville n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes. Elle se réserve le droit de prolonger le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles. Le formulaire de demande de remise doit être transmis à la Ville, au plus tard le 30 novembre de l'année suivant l'achat.

Les demandes peuvent être acheminées par courriel à **subventions@vsmsll.ca**

Ou par courrier : Programme de remboursement pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables.
Service de l'aménagement du territoire et du développement durable
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

À L'USAGE DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Représentant : _____ Date réception demande : ____/____/____
Jour Mois Année

Pièces justificatives remises :

- □ Preuve d'achat
- □ Photo (si applicable)
- □ Preuve de résidence :
  - □ Permis de conduire
  - □ Compte de taxes municipales ou scolaires de l'année en cours
  - □ Facture de services publics (moins de 3 mois)
  - □ Acte notarié s'il s'agit d'un achat récent d'une propriété (moins de 3 mois)
  - □ Carte du citoyen
- □ Document pour identifier l'enfant, sa date de naissance et le lien avec le parent résident :
  - □ Certificat de naissance permettant d'établir le lien entre le citoyen et l'enfant
  - □ Une copie du jugement déclarant le citoyen comme tuteur de l'enfant (pour un tuteur légal)
  - □ Dernier bulletin scolaire de l'enfant
  - □ Document Allocation familiale (Québec)
  - □ Document Allocation canadienne pour enfants (Canada)